

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

### La Ville de Mont-Saint-Hilaire acquiert près de 7 hectares de milieux naturels

**Mont-Saint-Hilaire, le 11 octobre 2023** – La Ville de Mont-Saint-Hilaire annonce l'acquisition imminente de deux boisés situés dans le secteur urbain du chemin de la Montagne grâce à une contribution financière de 5 413 000 \$ provenant, à parts égales, du gouvernement du Québec et de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) dans le cadre de la Trame verte et bleue du Grand Montréal. Ce projet d'acquisition et de conservation de boisés à perpétuité permettra d'ajouter 6,56 hectares aux milieux naturels déjà protégés par la Ville.

Cette acquisition s'inscrit en parfaite adéquation avec les objectifs du Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD) de la CMM, qui vise notamment à favoriser l'acquisition, la protection et la mise en valeur des milieux naturels, ainsi que les éléments du paysage et du patrimoine bâti de la région métropolitaine.

#### Citations :

« Cette annonce représente une excellente nouvelle pour les citoyennes et les citoyens de toute la vallée du Richelieu. En accordant cette aide financière et en favorisant la protection de nos paysages, le gouvernement du Québec contribue à faire de Mont-Saint-Hilaire une ville plus verte et, surtout, où il fait bon vivre », a mentionné M. Simon Jolin-Barrette, député de Borduas et ministre de la Justice.

« Avec l'accélération du réchauffement climatique et de la perte de biodiversité, il est essentiel d'agir dès maintenant pour protéger nos milieux naturels, qui nous rendent d'immenses services écologiques et contribuent à notre résilience. Chaque nouvelle acquisition permet à la CMM de se rapprocher de son objectif de protéger 30 % de son territoire d'ici 2030. Je me réjouis donc de la nouvelle annoncée aujourd'hui, qui démontre encore une fois la pertinence du programme de la Trame verte et bleue du Grand Montréal », a indiqué M<sup>me</sup> Valérie Plante, mairesse de Montréal et présidente de la Communauté métropolitaine de Montréal.

« Grâce à la Trame verte et bleue, nous pourrions aller de l'avant avec un projet porteur qui permettra d'assurer la pérennité de nos milieux boisés, humides et hydriques dans le secteur urbain du chemin de la Montagne. Nos citoyens et nos citoyennes pourront en plus y bénéficier d'un lien de mobilité active par l'aménagement d'un parc linéaire le long du cours d'eau Halde-Bessette. Nous sommes reconnaissants que les différents paliers gouvernementaux aient reconnu le fort potentiel de cet aménagement qui préconise l'équilibre entre l'occupation du territoire et la préservation de nos écosystèmes », a pour sa part souligné le maire de Mont-Saint-Hilaire, M. Marc-André Guertin.

#### Un milieu riche et diversifié à protéger

Les deux boisés visés (AF18 et AF19) sont situés à proximité du mont Saint-Hilaire et de son piémont ainsi que du chemin de la Montagne. Sillonnant vergers, forêts et bâtiments ancestraux, le secteur est considéré d'intérêt patrimonial par son paysage de nature, d'art et de patrimoine.

Comme la biodiversité et l'écosystème y sont diversifiés, Mont-Saint-Hilaire s'engage à assurer le dynamisme de ses milieux naturels en protégeant des habitats importants. On y retrouve, entre autres,

des écosystèmes forestiers exceptionnels ainsi que le refuge d'oiseaux migrateurs du mont Saint-Hilaire.

L'acquisition de ces boisés permettra également de végétaliser les rives du ruisseau Halde-Bessette et d'établir un corridor écologique, d'accroître la canopée urbaine et de planter des espèces végétales indigènes bénéfiques pour les pollinisateurs. La trame écologique qui sera établie entre les boisés, le mont Saint-Hilaire et les milieux humides permettra quant à elle de contribuer à la lutte contre les espèces exotiques envahissantes.

### **À propos de la Trame verte et bleue du Grand Montréal**

*La Trame verte et bleue est un réseau récréotouristique qui protège et met en valeur les milieux naturels, les paysages et le patrimoine bâti du Grand Montréal, au bénéfice des citoyens. Financés par le gouvernement du Québec, la Communauté métropolitaine de Montréal et les municipalités, les multiples projets de la Trame favorisent le transport actif et collectif et contribuent notamment à maintenir la biodiversité, à atténuer les impacts des changements climatiques, à améliorer la qualité de vie des citoyens et à renforcer l'attractivité de la région métropolitaine. Pour en savoir plus, visitez le [www.cmm.qc.ca](http://www.cmm.qc.ca).*

### **À propos de la Ville de Mont-Saint-Hilaire**

*Mont-Saint-Hilaire est une ville de plus de 19 400 citoyens. Ville de nature, d'art et de patrimoine, elle est fière de ses valeurs de développement durable, qu'elle manifeste notamment en protégeant et en préservant ses milieux naturels. Mont-Saint-Hilaire est aussi un lieu incontournable de l'activité artistique et touristique de la Vallée-du-Richelieu et possède un riche patrimoine historique et culturel.*

– 30 –

#### **Sources et Information :**

#### **Ville de Mont-Saint-Hilaire**

Services aux citoyens et communications  
[communications@villemsh.ca](mailto:communications@villemsh.ca)

#### **Communauté métropolitaine de Montréal**

Julie Brunet  
Cheffe d'équipe, Communications et Affaires publiques  
514 350-3445  
[julie.brunet@cmm.qc.ca](mailto:julie.brunet@cmm.qc.ca)

#### **Gouvernement du Québec**

Mathieu St-Amand  
Directeur des communications  
Cabinet du ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie,  
ministre du Développement économique régional  
et ministre responsable de la Métropole et de la région de Montréal  
[mathieu.st-amand@economie.gouv.qc.ca](mailto:mathieu.st-amand@economie.gouv.qc.ca)  
418 691-5650

